

Détecteurs d'ouverture L3261F/L3262F

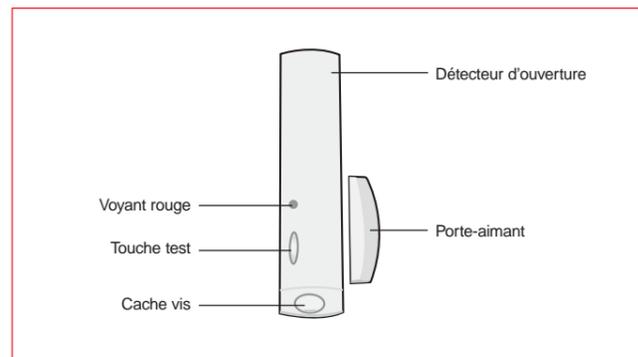
Guide d'installation



LOGISTY

Présentation

Vue d'ensemble



Caractéristiques

Ces détecteurs ne sont compatibles qu'avec les centrales TwinPass® (2 antennes).

Grâce à son contact magnétique intégré, le détecteur d'ouverture permet de protéger des issues (porte, fenêtre...).

- Liaisons radio : double sécurité TwinPass®.
- Alimentation par bloc lithium 3,6 V/2 Ah BatLi 28, autonomie 3 ans en usage domestique courant.
- Usage : intérieur.
- Température de fonctionnement : -10°C à +55°C.

Précautions de pose

Installer le détecteur :

- à l'intérieur de l'habitation,
- sur les issues principales (entrée, terrasse...),
- sur les accès dérobés (toitures de toit, portes de garage...),
- en hauteur (2 m environ),
- l'aimant de préférence sur le battant de la porte ou de la fenêtre,
- le boîtier détecteur de préférence sur le dormant (partie fixe),
- le plus éloigné possible des gonds de l'issue protégée. De cette façon, toute ouverture, même minime, sera détectée,
- sur une surface plane.

Ne pas installer le détecteur :

- avec un espacement supérieur à 5 mm entre l'aimant et le boîtier émetteur,
- directement sur une paroi métallique,

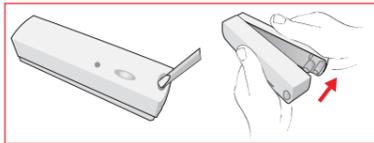
Si le détecteur d'ouverture doit être installé sur une porte métallique, il faut positionner sous le boîtier émetteur une cale de bois ou de plastique de 2 cm d'épaisseur. L'aimant sera mis à niveau grâce aux cales fournies.

- Récapitulatif des distances d'ouverture et de fermeture entre le détecteur d'ouverture et l'aimant à partir desquelles le contact incorporé analyse le changement d'état de l'issue.

Mouvement	Distance d'ouverture et fermeture du contact incorporé				
	Etat du contact	Support bois	Support fer doux		
Ecartement	ouverture	14 mm	12 mm		
	fermeture	12 mm	10 mm		
Glissement vertical	ouverture	18 mm	12 mm	13 mm	12 mm
	fermeture	16 mm	10 mm	11 mm	10 mm
Glissement horizontal	ouverture	5 mm	5 mm	5 mm	5 mm
	fermeture	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm

Préparer le détecteur d'ouverture

- 1 Ouvrir le boîtier du détecteur à l'aide d'un tournevis cruciforme.



- 2 Détacher la partie prédécoupée de la vignette de garantie située à l'intérieur du socle et la coller sur la demande d'extension de garantie fournie.



- 3 Connecter la pile. Lors de la mise sous tension, le voyant s'allume brièvement.



Programmation

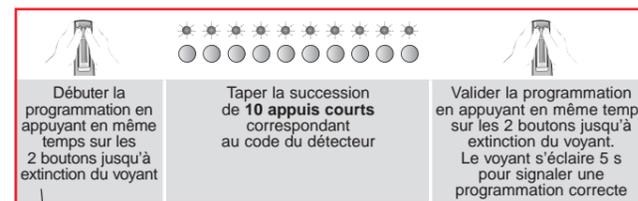
Programmer le code radio personnalisé sur le détecteur

- 1 Reprendre le code radio personnalisé choisi dans le paragraphe "Choisissez un code radio personnalisé" du guide système.

N° des appuis	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Code radio personnalisé										
Code du détecteur d'ouverture										

- 2 Appuyer sur la 1^{re} ligne, les cases correspondantes au code choisi.
- 3 Sur la 2^e ligne de votre tableau, écrire un "0" (zéro) au dessous de chaque croix.

- 4 Programmer le code radio en effectuant des appuis sur les boutons "0" et "1" du détecteur comme indiqué ci-dessous, composer :



- 5 Pendant la programmation, tenir le détecteur en mains en veillant à ne pas actionner la touche test.

- 5 Tester le codage radio du détecteur d'ouverture. Appuyer brièvement sur la touche "Test" du détecteur d'ouverture. La centrale répond par un message vocal ou sonore. Si la centrale ne réagit pas, reprendre la programmation du code radio du détecteur.

Pour une centrale L3303 ou L3305 : affecter un détecteur d'ouverture à un groupe

La programmation s'effectue à l'aide des boutons "0" et "1" du détecteur. Il est conseillé de répartir les détecteurs sur les 4 groupes, afin d'identifier plus précisément le détecteur nécessitant un renouvellement de pile.

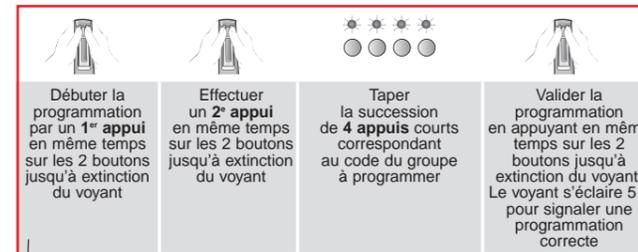
Avant d'affecter le groupe par programmation, relever le code nécessaire correspondant dans le tableau suivant (le détecteur est affecté en usine au "groupe 1" ou au "groupe 1 immédiat").

Choix du groupe

Groupe	Fonctionnement du détecteur d'ouverture		Code du groupe
	centrale en mode Marche Partielle et en Marche Totale	centrale en mode Groupe 1/Groupe 2 Groupes indépendants	
Groupe 1 Groupe 1 immédiat	Actif en Marche Partielle et en Marche Totale Déclenchement immédiat	Actif en Marche Groupe 1 Actif en Marche Groupe 1 + 2 Déclenchement immédiat	0 0 0 0
Groupe 2 Groupe 1 temporisé	Actif en Marche Partielle et en Marche Totale Déclenchement immédiat ou temporisé	Actif en Marche Groupe 1 Actif en Marche Groupe 1 + 2 Déclenchement immédiat ou temporisé	0 1 0 0
Groupe 3 Groupe 2 immédiat	Actif en Marche Totale Inactif en Marche Partielle Déclenchement immédiat	Actif en Marche Groupe 2 Actif en Marche Groupe 3 + 4 Déclenchement immédiat	1 0 0 0
Groupe 4 Groupe 2 temporisé	Actif en Marche Totale Inactif en Marche Partielle Déclenchement immédiat ou temporisé	Actif en Marche Groupe 2 Actif en Marche Groupe 3 + 4 Déclenchement immédiat ou temporisé	1 1 0 0

Affectation du groupe

Pour affecter, composer :



En cas d'erreur de manipulation le voyant rouge clignote, recommencer l'opération à son début.

Vérification

La centrale doit se trouver en mode test pour effectuer cette vérification.

- Pour vérifier l'affectation du groupe, appuyer brièvement sur la touche test du détecteur et vérifier que la centrale :
 - émet un message sonore avec éclairage d'un voyant sur la centrale,
 - ou énonce le message vocal correspondant à l'affectation choisie.
 Si la centrale ne réagit pas comme prévu, reprendre le codage du détecteur.
- Pour modifier ce réglage ultérieurement, renouveler la procédure d'affectation du détecteur à un groupe.

Pour une centrale L3310 : affecter un numéro d'identification au détecteur d'ouverture

La programmation s'effectue à l'aide des boutons "0" et "1" du détecteur.

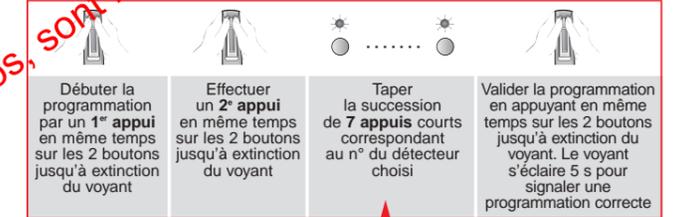
Choix du numéro du détecteur

Choisir le n° du détecteur (pour un fonctionnement correct du système, il est interdit d'attribuer un même numéro à plusieurs détecteurs) et remplir le tableau ci-dessous :

N° des appuis	Choix du n° (1 à 15)					Mode de fonctionnement	Type de détecteur
	1	2	3	4	5		
N° du détecteur						0 (obligatoire)	0 (obligatoire)

Affectation du numéro du détecteur

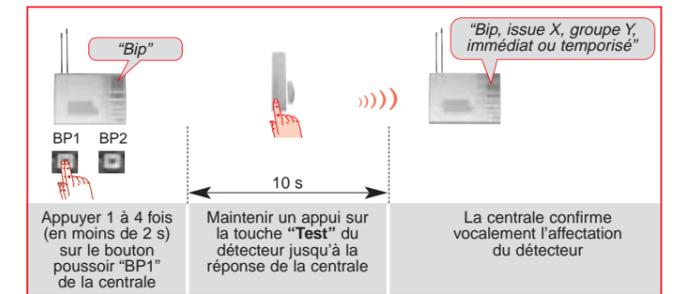
Pour affecter le numéro, composer :



N°	N° des appuis						
	1	2	3	4	5	6	7
N° 1	1	0	1	1	1	0	0
N° 2	1	0	1	0	1	0	0
N° 3	1	0	0	1	1	0	0
N° 4	1	0	0	0	1	0	0
N° 5	1	1	1	1	0	0	0
N° 6	1	1	1	0	0	0	0
N° 7	1	1	0	1	0	0	0
N° 8	1	1	0	0	0	0	0
N° 9	1	0	1	1	0	0	0
N° 10	1	0	1	0	0	0	0
N° 11	1	0	0	1	0	0	0
N° 12	1	0	0	0	0	0	0
N° 13	0	1	1	1	0	0	0
N° 14	0	1	1	0	0	0	0
N° 15	0	1	0	1	0	0	0

Affectation du détecteur à un groupe

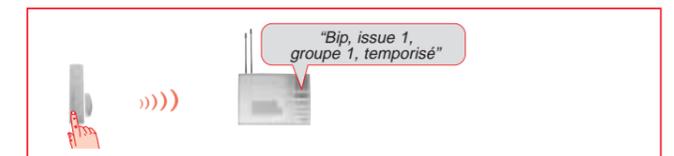
Par défaut, le groupe programmé est le groupe 1 immédiat. Cette affectation peut être modifiée par programmation à l'aide du bouton poussoir de la centrale (BP1) et de la touche test du détecteur. Pour affecter le choix du groupe, composer :



Nb d'appuis sur BP1	Choix du groupe
1	Groupe 1 immédiat
2	Groupe 1 temporisé
3	Groupe 2 immédiat
4	Groupe 2 temporisé

Vérification

Pour vérifier l'affectation du détecteur, appuyer brièvement sur la touche test du détecteur et vérifier que la centrale énonce le message vocal correspondant à l'affectation choisie.



Si la centrale ne réagit pas comme prévu, reprendre le codage du détecteur.

Fixation et test

Fixer le détecteur d'ouverture

Avant de fixer le détecteur, déterminer l'endroit exact de fixation du détecteur et vérifier l'affectation du détecteur au bon Groupe (cf. chapitre Programmation).



Si la centrale ne répond pas, cela signifie que la transmission radio entre le détecteur et la centrale n'est pas bonne. Dans ce cas modifier l'emplacement du détecteur de façon à avoir une bonne transmission.

- Fixer le socle du détecteur.
- Aligner l'encoche verticale sur le socle du porte-aimant avec la flèche située sur le socle du détecteur (Fig. A).
- Ajuster la hauteur du porte-aimant par rapport au détecteur d'ouverture (Fig. B).

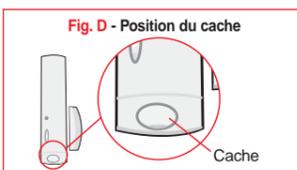
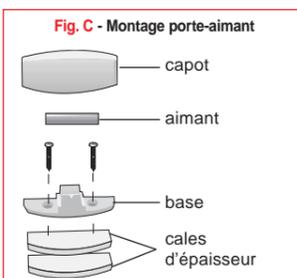
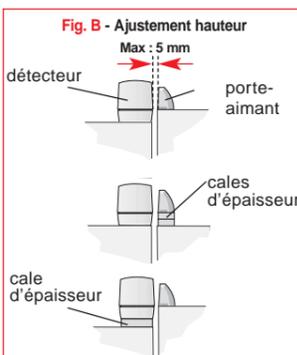
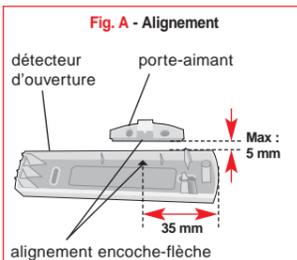
Si nécessaire, utiliser les cales de surépaisseur livrées pour le porte-aimant ou positionner une cale sous le détecteur d'ouverture.



L'alignement latéral et l'ajustement en hauteur sont impératifs pour un fonctionnement correct du détecteur.

- Fixer le socle du porte-aimant.
- Placer l'aimant à l'intérieur du capot du porte-aimant (Fig. C).
- Clipser ensuite le capot du porte-aimant.
- Clipser, puis visser le détecteur sur son socle. Positionner le cache de la vis (livré sur la grappe du porte-aimant) sur le capot (Fig. D).

Pour déclipser le capot du porte-aimant, insérer un petit tournevis plat dans l'encoche prévue et faire un mouvement de rotation.



Changement de la pile

Contrôler l'état de la pile

- La centrale mémorise l'état des piles des détecteurs. Lors de la mise en marche, la centrale signale l'anomalie de pile par :
 - un message sonore (plusieurs bips) et l'éclairage d'un voyant,
 - ou un message vocal correspondant au groupe choisi ou au n° d'identification choisi.
- L'état de la pile d'un détecteur peut être vérifié en appuyant sur la touche test de celui-ci. Si le voyant ne s'éclaire pas, la pile doit être changée.

Changer la pile

- Pour éviter de déclencher une alarme en ouvrant le détecteur (qui est autoprotégé à l'ouverture) appuyer sur la touche Arrêt d'une télécommande ou demander à l'utilisateur qu'il envoie un ordre d'Arrêt depuis son clavier.
- Ouvrir le détecteur pendant le message vocal "Bip, Arrêt" ou le message sonore "Liitut...". Si l'alarme se déclenche, appuyer sans forcer sur la touche Arrêt de la télécommande ou renvoyer un ordre d'Arrêt depuis le clavier. Une sonnerie d'alarme ne peut être interrompue que 3 s après son déclenchement.
- Enlever la pile et attendre 2 min avant de connecter le nouveau pack pile lithium BatLi 28, 3,6 V.
- Refermer ensuite le détecteur.
- Vérifier son bon fonctionnement en appuyant sur sa touche test : son voyant rouge s'éclaire.



Il est impératif de remplacer la pile fournie par une pile du même type (BatLi 28, 3,6 V). Vous êtes priés de jeter la pile usagée dans les poubelles prévues à cet effet.



Vérifier la liaison radio



La centrale se doit se trouver en mode test pour effectuer cette vérification.

- Appuyer brièvement sur la touche test du détecteur pour le mettre en mode test. Le voyant rouge s'éclaire durant l'appui. La centrale confirme la liaison radio par :
 - un message sonore et l'éclairage d'un voyant sur la centrale,
 - ou un message vocal correspondant au groupe choisi ou au n° d'identification suivi du groupe choisi.
- Ouvrir l'entrée protégée par le détecteur : le voyant rouge s'éclaire pour signaler l'ouverture, la centrale confirme l'ouverture par un message sonore ou vocal correspondant au groupe affecté.
- Refermer l'entrée : le voyant rouge s'éteint.
- La détection d'ouverture peut être testée ainsi pendant 90 s après avoir appuyé sur la touche test.

Après ce laps de temps le détecteur se remet en fonctionnement normal, le voyant ne s'éclaire plus lors d'une détection.

Le détecteur d'ouverture est fixé et fonctionne.

- Recommencer les opérations précédentes pour tous les autres détecteurs d'ouverture.

DETECTEURS D'OUVERTURE DE CONTACT NORMES NF C 48-205 ou C 48-450 NF C 48-225 ou C 48-456 NF C 48-228 NF EN 50130-4 et 5	MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES DETECTION D'INTRUSION
--	--

Exigences essentielles certifiées

MARQUE COMMERCIALE :	LOGISTY
REFERENCES PRODUITS :	L3261F / L3262F
N° DE CERTIFICATION :	L3261F : 2110180131 L3262F : 2110180141

Type 1

Technologie :	détecteur d'ouverture à contact
Type de liaison au système :	radio
Autonomie :	3 années
Alimentation :	interne, pile lithium 3,6 V
Température :	-10°C / +55°C
Environnement :	intérieur humide

IP : 31 / IK : 02

CNMIS SAS
75017 PARIS
Tél. 33(0)1 53 89 00 40
www.cnmis.org

AFAQ AFNOR Certification
F - 93571 ST DENIS LA PLAINE
CEDEX
http://www.marque-nf.com

 CE DÉCLARATION DE CONFORMITÉ																										
Fabricant : ATRAL S.A.S. Adresse : F-38926 Crolles Cedex - France Type de produit : Détecteur d'ouverture Marque : Logisty Nous déclarons sous notre seule responsabilité que les produits auxquels se réfèrent cette déclaration sont conformes aux exigences essentielles des directives suivantes :																										
<ul style="list-style-type: none"> Directive R&TTE : 99/5/CE Directive EMC : 89/336/CEE Directive Basse Tension : 73/23/CE conformément aux normes européennes harmonisées suivantes :																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Références produits</th> <th>L3261F</th> <th>L3262F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>EN 300 220-3</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>EN 300 330-2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>EN 300 440-2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>EN 50-130-4</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>EN 55022 & 55024</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>EN 60950</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>TBR 21</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Références produits	L3261F	L3262F	EN 300 220-3	X	X	EN 300 330-2			EN 300 440-2			EN 50-130-4	X	X	EN 55022 & 55024			EN 60950	X	X	TBR 21				
Références produits	L3261F	L3262F																								
EN 300 220-3	X	X																								
EN 300 330-2																										
EN 300 440-2																										
EN 50-130-4	X	X																								
EN 55022 & 55024																										
EN 60950	X	X																								
TBR 21																										
Ces produits peuvent être utilisés dans toute l'UE, l'EAA et la Suisse																										
Crolles, le 07/07/04	Signature : Directeur Recherche et Développement																									